

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Les finances des communes en 1877

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 286-293

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__286_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LES FINANCES DES COMMUNES EN 1877.

Nous reproduisons ci-après les parties essentielles d'un rapport adressé au Ministre de l'intérieur et des cultes par le Directeur de l'Administration départementale et communale sur la situation financière des communes en 1877. Ce travail, bien que se rapportant à l'année 1877, n'a pu être publié plus tôt. La plupart des renseignements statistiques qu'il contient ont été fournis par les comptes de gestion des communes, apurés seulement à la fin de 1878.

I^{re} PARTIE. — VILLE DE PARIS.

I. — RECETTES.

NATURE DES RECETTES.	1866. — francs.	1868. — francs.	1877. — francs.
RECETTES ORDINAIRES.			
Produit des centimes de toute nature sur les contributions directes.	1,632,290	2,102,069	22,172,271
<i>Attributions sur certains impôts.</i>			
Produit de 8 centimes sur les patentes. . . .	979,947	1,366,155	1,748,217
— du 20 ^e sur les chevaux et voitures . . .	»	»	40,748
— de 10 fr. sur les permis de chasse . . .	63,720	63,880	52,720
<i>Taxes et perceptions municipales.</i>			
Octrois.	74,385,147	103,267,878	128,553,908
Taxe sur les chiens.	393,000	385,000	510,000
Taxes diverses. — Droit de location dans les halles, foires et marchés, abattoirs, entrepôts; de stationnement, de voirie, de péage, mesurage et jaugeage.	12,995,417	19,001,623	24,882,575
Rétribution scolaire	»	»	440,243
<i>Revenus et produits des biens communaux.</i>			
Loyers des propriétés communales	524,331	919,360	1,467,619
Produits divers			34,040,341
Rentes sur l'État et les particuliers			60,156
Intérêts des fonds placés au Trésor.	13,500,104	23,290,698	1,898,935
Produit des collèges communaux			1,637,403
Total.	104,473,956	150,396,663	217,505,136

RECETTES EXTRAORDINAIRES.	francs.	francs.	francs.
Aliénations d'immeubles	6,908,739	1,735,807	16,531,423
Produit des emprunts	23,614,325	39,000,000	56,602,070
Contribution de l'État et du département pour travaux extraordinaires	»	»	1,848,000
Contributions de l'État et des particuliers . .	4,050,000	6,063,418	»
Recettes diverses	1,861,463	497,490	3,916,059
Restes à recouvrer des exercices antérieurs. }	17,380,880	20,065,341	6,868,979
Excédants	17,380,880	20,065,341	122,790,504
Total	53,815,407	67,362,056	208,587,085

II. — DÉPENSES.

NATURE DES DÉPENSES.	1860.	1868.	1877.
	francs.	francs.	francs.
DÉPENSES ORDINAIRES.			
<i>Dépenses d'administration.</i>			
Traitements des employés de la préfecture et des mairies.	2,250,175	3,559,503	7,539,461
Frais de bureau et entretien du mobilier. . . }			1,555,326
Traitement du receveur municipal et frais de perception des revenus communaux.	1,576,102	3,714,468	1,681,011
Frais de perception de l'octroi	4,167,400	4,949,169	6,124,681
(ils représentent 5.62 p. 100 en 1860, 4.79 p. 100 en 1868 et 4.76 p. 100 en 1877 des produits bruts de toute nature.)			
<i>Services municipaux.</i>			
Entretien des bâtiments et des promenades. }	16,709,090	26,266,744	5,897,021
Voirie urbaine, éclairage, arrosage }			23,372,666
Contributions, frais de casernement, loyers, portion de la contribution personnelle-mo- bilière prélevée sur l'octroi	2,027,408	2,468,232	3,376,429
Service de la dette	16,763,576	32,747,136	101,533,293
Cultes	139,326	180,787	243,775
<i>Instruction publique.</i>			
Instruction supérieure et secondaire.	132,452	601,090	1,775,456
Instruction primaire	1,960,077	5,610,447	8,774,902
Beaux-arts et bibliothèques	»	»	386,864
Préfecture de police	12,111,166	15,765,265	20,539,193
Sapeurs-pompiers et garde nationale en 1860 et en 1868	2,574,894	2,277,134	1,457,345
<i>Assistance publique.</i>			
Subvention à l'administration de l'assistance publique	10,178,947	12,885,815	10,690,000
Secours et allocations diverses }			180,090
Dépenses relatives aux aliénés et aux enfants assistés. }			1,870,560
Dépenses diverses	2,036,355	2,112,206	2,221,919
Total	72,626,968	113,167,996	199,209,992
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.			
Travaux d'architecture	4,326,294	12,403,118	4,333,736
Travaux de voirie	46,111,980	79,769,163	43,103,016
Dépenses diverses	6,174,648	3,330,989	794,786
Restes à payer de l'exercice précédent. . . .	3,134,180	1,735,081	39,480,805
Excédant de dépenses de l'exercice précédent.	1,923,540	1,306,686	»
Total	61,670,642	98,545,037	87,712,343

III. — RECETTES ET DÉPENSES.

	1866.	1868.	1877.
	francs.	francs.	francs.
Recettes ordinaires	104,473,956	150,396,663	217,505,136
Recettes extraordinaires	53,815,407	67,362,056	208,587,035
Total des recettes	158,289,363	217,758,719	426,092,171
Dépenses ordinaires	72,626,968	113,167,996	199,209,992
Dépenses extraordinaires	59,747,102	97,238,451	87,712,34
Total des dépenses	132,374,070	210,406,447	286,922,335
Reports des recettes	158,289,363	217,758,719	426,092,171
Excédants des recettes sur les dépenses	25,915,293	7,352,272	139,169,836

IV. — LE PASSIF DE LA VILLE DE PARIS ET LES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE.

A la clôture de l'exercice 1877, c'est-à-dire au 31 mars 1878, le passif de la ville de Paris s'élevait à 1,988,276,523 fr., savoir :

Montant des emprunts autorisés et des primes de remboursement	1,716,190,100 ^r
Remboursements effectués	141,729,600
Restait à rembourser	1,574,460,500
Montant des dettes autres que les emprunts	413,816,023
Total du passif au 31 mars 1878	1,988,276,523

La statistique de 1868, publié en 1870, contient, d'autre part, les chiffres ci-après, présentant le passif au 31 mars 1870 :

Sommes restant à rembourser sur les emprunts	1,007,033,395 ^r
Dettes autres que les emprunts (acquisitions à terme, rachats des ponts à péage, etc.)	191,020,620
Total de la dette municipale proprement dite	1,198,054,015
Passif de la caisse des travaux	149,163,854
Sommes dues pour travaux exécutés	29,272,456
Total du passif au 31 mars 1870	1,376,490,325

L'accroissement du passif de 1870 à 1878 est donc de 611,786,198 fr. Cette somme est inférieure de 78 millions au total des trois emprunts contractés en 1871, 1875 et 1876 par la ville de Paris et dont le capital de 690 millions a été employé ainsi qu'il suit :

Travaux neufs :	
Écoles	26,940,454 ^r
Mairies	8,532,448
Églises et presbytères	5,489,906
Voirie urbaine, égouts, gaz, eau	184,761,030
Travaux divers	24,250,334
Total des travaux exécutés	249,974,172
Soit en chiffres ronds	250,000,000
Contribution de la guerre	200,000,000
Déficits des budgets de 1871, 1872 et 1874	47,000,000
Remboursement à l'Assistance publique	12,000,000
Remboursement d'anciennes dettes, des bons de la caisse municipale, des caisses des travaux et de la boulangerie	166,000,000
Frais de négociation des emprunts	15,000,000
Total égal au montant des trois emprunts	690,000,000

II^e PARTIE. — COMMUNES AUTRES QUE PARIS.

I. — RECETTES ET DÉPENSES.

Les recettes et dépenses communales se sont élevées en 1877 :

Les recettes à	921,952,673
Les dépenses à	713,643,063
d'où résulte un excédant de recettes de	<u>208,309,610</u>

Le tableau suivant subdivise les chiffres des exercices 1871 et 1877 :

	1871.	1877.	AUGMENTATION en 1877.	DIMINUTION en 1877.
	francs.	francs.	francs.	francs.
Recettes ordinaires	313,169,350	407,349,912	94,180,562	»
Recettes extraordinaires	226,416,910	288,380,316	61,963,436	»
Excédants de recettes et restes à recouvrer de l'exercice pré- cédent	135,566,785	226,222,415	90,655,630	»
Total	<u>675,153,045</u>	<u>921,952,673</u>	<u>246,799,628</u>	»
Dépenses ordinaires	276,187,190	354,270,224	78,083,034	»
Dépenses extraordinaires	244,314,970	322,511,777	78,196,807	»
Excédants de dépenses et restes à payer de l'exercice précédent	57,033,145	36,861,062	»	20,172,083
Total	<u>577,535,305</u>	<u>713,643,063</u>	<u>156,279,841</u>	<u>20,172,083</u>
Soit une augmentation de dépenses de			136,107,758 fr.	

II. — RECETTES CLASSÉES SUIVANT LEUR PROVENANCE.

NATURE DES RECETTES.	RECETTES		TOTALS.
	ordinaires.	extraordinaires.	
	francs.	francs.	
1^o Centimes sur les contributions directes.			
Centimes affectés aux dépenses générales	49,010,161	38,301,909	87,312,070
Centimes affectés aux dépenses de l'instruction publique	13,081,999	»	13,081,999
Centimes affectés aux dépenses des chemins vicinaux	15,688,747	»	15,688,747
Total	<u>77,780,907</u>	<u>38,301,909</u>	<u>116,082,816</u>
2^o Attributions sur certains impôts.			
Produit de 8 centimes sur les patentes	4,750,887	»	4,750,887
Produit du vingtième des chevaux et voitures	524,923	»	524,923
Permis de chasse (10 fr. par permis)	3,411,358	»	3,411,358
Total	<u>8,687,168</u>	»	<u>8,687,168</u>
3^o Taxes et perceptions municipales.			
Octrois	110,436,777	14,135,492	124,572,269
Taxe des chiens	6,265,464	»	6,265,464
Taxes municipales et produits divers	43,735,862	»	43,735,862
Rétribution scolaire	18,482,830	»	18,482,830
Prestations sur les chemins vicinaux	54,870,196	»	54,870,196
Total	<u>233,791,129</u>	<u>14,135,492</u>	<u>247,926,621</u>
4^o Revenus et produits des chemins vicinaux.			
Loyers et fermages	19,022,656	»	19,022,656
Produits des bois	20,118,718	11,284,689	31,403,407
Produits divers	»	3,656,018	3,656,018
Rentes sur l'État et sur les particuliers	6,052,858	»	6,052,858
Intérêts des fonds placés au Trésor	6,508,462	»	6,508,462
Total	<u>51,702,694</u>	<u>14,940,707</u>	<u>66,643,401</u>

NATURE DES RECETTES.	RECETTES		TOTALS.
	ordinaires.	extraordinaires.	
	francs.	francs.	
5° Subventions, souscriptions, dons et legs.			
Subventions pour l'instruction publique	19,704,785	»	19,704,785
Pour divers.	»	17,428,307	17,428,307
Pour la vicinalité.	13,388,614	»	13,388,614
Dons et legs.	»	3,256,019	3,256,019
Total.	<u>33,093,399</u>	<u>20,684,326</u>	<u>53,777,725</u>
6° Aliénations et emprunts.			
Aliénation d'immeubles.	»	7,728,671	7,728,671
Aliénation de rentes	»	2,013,759	2,013,759
Emprunts.	»	173,417,302	173,417,302
Total.	»	<u>183,159,732</u>	<u>183,159,732</u>
7° Recettes diverses non classées	»	17,158,180	17,158,180
8° Produits des collèges communaux.	2,294,615	»	2,294,615
9° Excédants et restes à recouvrer des exercices antérieurs.	»	226,222,415	226,222,415
Total des recettes	<u>407,349,912</u>	<u>514,602,761</u>	<u>921,952,673</u>

Les recettes groupées dans chacun de ces paragraphes ont une origine et des caractères semblables.

Les contributions inscrites sous le n° 1 pèsent sur la propriété foncière et sur les patentés ; ce sont, avec les octrois, les ressources qui offrent le plus d'élasticité et auxquelles les communes ont le plus habituellement recours pour équilibrer leurs dépenses.

Les contributions figurant au second paragraphe sont versées par l'État ; les communes ne peuvent exercer aucune influence sur leur quotité.

Le troisième paragraphe comprend les taxes de consommation et les perceptions opérées en échange de services rendus.

Les recettes des quatrième, cinquième et sixième paragraphes ne pèsent ni sur les habitants ni sur les contribuables. Les aliénations de rentes ou d'immeubles et les emprunts diminuent à la vérité les ressources ou augmentent les charges de l'avenir, mais ils ont pour conséquence un accroissement immédiat soit des centimes, soit des taxes, et cet accroissement figure dans les deux premiers paragraphes.

Les paragraphes 7 et 8, *Recettes diverses et Produits des collèges communaux*, ne comprennent que des opérations d'ordre ayant eu ou devant avoir pour contrepartie des dépenses équivalentes et souvent supérieures, comme cela arrive en ce qui concerne les collèges communaux.

Enfin, le neuvième paragraphe, qui s'élève à lui seul à 226 millions, comprend des recettes de toutes provenances qu'il est impossible de classer, puisque ce sont des reliquats de comptes. Une portion de cette somme provient de contributions et de taxes acquittées antérieurement à l'année 1877, et, pour la plus forte part, d'emprunts réalisés ou de subventions encaissées dont il n'a pas encore été fait emploi. Le service vicinal avait à lui seul plus de 62 millions de reliquats dans les caisses de communes au 31 décembre 1876.

Au résumé, il ressort du tableau ci-dessus que, dans la somme de 921,852,673 fr. représentant la totalité des recettes de 1877, les contributions et taxes ne

comptent que pour 372,696,605 fr., dont les deux tiers sont des taxes et perceptions municipales; la différence 549,256,068 fr., représentant 60 p. 100 de la recette totale, se compose de 120 millions de revenus et subventions, 183 millions d'emprunts, 226 millions d'excédants des précédents exercices et 20 millions de recettes d'ordre.

III. — DÉPENSES CLASSÉES SUIVANT LEUR OBJET.

NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES		TOTAL
	ordinaires. francs.	extraordinaires. francs.	
1° Dépenses d'administration.			
Traitement et salaires des employés.	19,179,073	»	19,179,073
Frais de bureau	6,639,579	»	6,639,579
Traitement des receveurs municipaux et frais de perception des impositions communales.	13,752,168	»	13,752,168
Frais de perception des octrois.	14,328,785	»	14,328,785
Frais de garde des bois communaux.	2,616,779	»	2,616,779
Frais de casernement.	2,157,712	»	2,157,712
Contribution et taxe des biens de mainmorte .	7,844,938	»	7,844,938
Total.	<u>66,519,034</u>	»	<u>66,519,034</u>
2° Services municipaux.			
Bâtiments et propriétés (entretien et constructions)	10,873,429	23,458,733	34,332,162
Loyers.	3,194,316	»	3,194,316
Voirie urbaine, arrosage, éclairage	27,322,848	19,506,795	46,829,643
Police et gardes champêtres	17,667,094	»	17,667,094
Service des incendies, pompiers	3,459,815	»	3,459,815
Total.	<u>62,517,502</u>	<u>42,965,528</u>	<u>105,483,030</u>
3° Calles.	6,841,897	15,088,168	21,930,065
4° Instruction publique.			
Instruction supérieure et secondaire	7,042,443	3,294,319	10,336,762
Instruction primaire	76,350,613	17,964,355	94,320,968
Beaux-arts et bibliothèques	3,202,815	1,143,681	4,346,496
Total.	<u>86,601,871</u>	<u>22,402,355</u>	<u>109,004,226</u>
5° Voirie vicinale.			
Chemins de grande communication et d'intérêt commun	33,438,258	3,059,162	36,497,420
Chemins vicinaux ordinaires.	52,810,148	15,221,518	68,031,666
Total.	<u>86,248,406</u>	<u>18,280,680</u>	<u>104,529,086</u>
6° Assistance publique.			
Subventions aux hospices et aux bureaux de bienfaisance.	11,668,451	»	11,668,451
Dépenses des aliénés et des enfants assistés.	4,052,278	»	4,052,278
Secours divers.	3,478,327	»	3,478,327
Total.	<u>19,199,056</u>	»	<u>19,199,056</u>
7° Dépenses diverses non classées	26,342,458	38,916,631	65,259,089
8° Achats de rentes sur l'État	»	3,120,311	3,120,311
9° Amortissement des emprunts et dettes. . .	»	181,738,104	181,738,104
10° Excédants de dépenses et restes à payer des exercices précédents.	»	36,861,062	36,861,062
Total des dépenses.	<u>354,270,224</u>	<u>359,372,839</u>	<u>713,643,063</u>

IV. — LE PASSIF DES COMMUNES ET LEURS TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Comparaison du passif des communes en 1868, 1871 et 1877.

ÉLÉMENTS du passif.	1868.		1871.		1877.	
	au 1 ^{er} juillet 1868.		au 31 mars 1871.		Communes de toutes catégories.	Communes ayant au moins 100,000 fr. de revenus.
					au 31 mars 1877.	au 31 mars 1877.
Montant des emprunts autorisés.	»	»	»	»	1,049,737,623 ^f	789,666,572 ^f
Montant des emprunts réalisés.	562,118,564 ^f	761,146,645 ^f	1,005,934,950	1,005,934,950	4,005,934,950	764,190,393
Remboursements effectués.	104,118,499	146,356,325	314,050,790	314,050,790	314,050,790	234,712,388
Reste à rembourser.	458,000,065	614,790,320	691,884,160	691,884,160	691,884,160	529,457,005 ^f
Montant des dettes autres que les emprunts.	66,029,406	96,064,415	65,593,623	65,593,623	65,593,623	35,432,520
Total du passif.	524,029,471	710,854,735	757,477,783	757,477,783	757,477,783	564,889,525 ^f
Nombre de communes grevées d'emprunts ou de dettes.	13,118	19,890	17,979	17,979	17,979	254 ^f

Il résulte du rapport sur la situation financière des communes en 1871 qu'en 1862 le passif des communes ne s'élevait qu'à 335 millions; il s'est donc accru de 189 millions, de 1862 à 1868; de 187 millions, de 1868 à 1871, dont 155 millions depuis la guerre; de 47 millions, de 1871 à 1877. De 1868 à 1871, le nombre des communes grevées d'emprunts ou de dettes a augmenté de 6,772; de 1871 à 1877, il a diminué de 1,911.

Le passif de 757,477,783 fr. incombe pour 564,889,525 fr. aux villes ayant au moins 100,000 fr. de revenus; parmi ces villes, six seulement n'ont pas de passif, ou du moins n'en avaient pas en 1877; ce sont : La Ciotat, Langres, Le Creusot, Boulogne-sur-Seine, Clichy, Pantin. Il ne reste donc à la charge des communes ayant moins de 100,000 fr. de revenus qu'un passif de 192,588,258 fr.

Sur les 692 millions d'emprunts restant à rembourser au 31 mars 1878, 218 millions étaient dus au Crédit foncier.

Travaux d'utilité publique exécutés par les communes de 1872 à 1877 inclus.

Ces travaux présentent une dépense totale de 451,396,438 fr., dont 169,716,963 fr. pour les communes ayant au moins 100,000 fr. de revenus. Ils se répartissent de la manière suivante :

NATURE DES TRAVAUX.	COMMUNES de toutes catégories (Paris non compris).	COMMUNES ayant au moins 100,000 fr. de revenus.
	francs.	francs.
Mairies	16,082,588	6,940,072
Églises et presbytères	73,164,177	11,414,183
Écoles.	82,525,677	21,354,964
Voirie urbaine, gaz, eau, égouts, etc.	99,670,229	76,261,072
Voirie vicinale	109,608,924	7,789,285
Autres travaux	70,344,843	42,957,387
Total:	451,396,438	169,716,963

Parmi les communes de la seconde catégorie, 18 seulement n'ont pas exécuté de travaux neufs pendant cette période.

Si l'on suppose, et c'est le cas le plus général, que ces travaux aient été exécutés avec le produit d'emprunts nouveaux, et si l'on ajoute au montant de ces travaux le passif provenant des travaux de casernement, subsides et avances, s'élevant à 79,536,123 fr., on arrive à ce résultat que, sur le passif total de 757,477,783 fr., les dettes contractées depuis 1871 représenteraient un chiffre de 530,932,561 fr., soit environ 500 millions de francs, en tenant compte de l'amortissement déjà opéré. Il ne resterait donc plus que 211 millions de l'ancien passif de 711 millions constaté en 1871.

Ce résultat montre que si les communes empruntent sans cesse, elles amortissent aussi continuellement et dans de grandes proportions. Il faut donc combiner ces deux éléments toutes les fois que l'on veut connaître leur véritable situation financière.

Il est incontestable qu'à partir de 1878 les communes sont entrées dans une période de grande activité, surtout en ce qui concerne les constructions d'écoles et les travaux d'assainissement et de voirie; d'autre part, beaucoup d'anciennes dettes ont été unifiées, converties depuis trois ans, avec diminution du taux de l'intérêt et sans augmentation des charges annuelles, mais aussi avec accroissement de la période de remboursement du capital de la dette et conséquemment des charges totales de l'amortissement. Les emprunts nouveaux ont été généralement contractés à plus long terme; la caisse des écoles, celles des lycées sont venues, comme anciennement la caisse des chemins vicinaux, solliciter les communes; le Conseil d'État s'est vu, par les justifications qu'on lui a fournies, contraint de céder au mouvement de l'opinion, et de franchir la limite de trente années qu'il s'était imposée jusque-là, comme délai extrême de remboursement. Il l'a transportée à quarante ans et il n'a fallu rien moins que les résistances réunies du Ministère de l'intérieur et du Conseil pour empêcher les communes de considérer le délai de cinquante années comme une limite normale.

La prochaine statistique présentera un notable accroissement de la dette des communes, cela est certain; mais il conviendra d'examiner en même temps l'emploi qu'elles auront fait de l'argent obtenu ainsi aux dépens de l'avenir et de rechercher si les travaux exécutés sont de nature à augmenter les ressources, le bien-être, le développement intellectuel et moral des générations futures, aussi longtemps et plus longtemps que celles-ci auront à en supporter les charges. Le travail et le progrès sont la loi de l'humanité: on ne saurait interdire aux villes d'assainir leurs quartiers infects, d'établir des égouts, du gaz, d'amener de l'eau, de construire assez d'écoles pour contenir tous les enfants. C'est à la vérité une question de mesure, et ce serait folie que de prétendre exécuter à la fois tous les travaux réellement utiles; mais il y avait beaucoup à faire, et l'on pourra faire beaucoup encore avant que la mesure des travaux indispensables, féconds, réclamés par une sage et prévoyante administration, soit dépassée. Lorsqu'on emprunte, ce n'est pas tant le chiffre de l'emprunt que l'on doit considérer, que les ressources dont on disposera pour le rembourser et la facilité qu'on aura de le faire.

(Rapport au Ministre de l'intérieur sur la situation financière des communes en 1877.)
